

Les Coopératives d'Habitation

Une Solution Abordable

Un chez-soi agréable

Les coopératives d'habitation se trouvent dans tous les quartiers de la ville. Une coopérative peut être un appartement de grandeur moyen ou bien une maison en rangée. Les gens qui habitent les habitations coopératives viennent de tous les milieux. Ils sont de diverses origines, de revenus variés, et parfois ce sont des gens ayant des besoins particuliers. Ces communautés diverses et pleines de vie forment la puissance unique des coopératives d'habitation.

Il existe 17 000 locaux d'habitation coopérative dans la ville de Toronto et la région de York. Les coopératives d'habitation contiennent soit des unités commerciales ou des unités subventionnées. Les unités commerciales sont ainsi appelées lorsque le membre verse la pleine valeur marchande. Les unités subventionnées sont des unités où le membre verse seulement qu'une portion de la pleine valeur marchande. Le solde du droit d'occupation est payé par le programme de subventions utilisé par la coopérative.

Présentement, les unités subventionnées sont difficiles à obtenir car les listes d'attente sont très longues.

Une Solution Abordable

Les coopératives d'habitation peuvent assurer un logement abordable pour les gens à revenu moyen. Les listes d'attente pour les unités commerciales s'ouvrent régulièrement. Plusieurs coopératives d'habitation de tous les quartiers de Toronto et de la région de York ont des listes d'attente ouvertes. Les loyers du marché dans les coopératives d'habitation sont souvent plus économiques que les loyers du marché conventionnel.

L'habitation coopérative – C'est Quoi?

L'habitation coopérative est contrôlée par les membres. Les membres qui demeurent dans une coopérative sont responsables de l'exploitation de la coopérative. Chaque membre a le droit de vote, et chaque année les membres choisissent un Conseil d'administration parmi les membres.

Quelle est la différence entre l'habitation coopérative et les logements locatifs?

les gens qui demeurent dans une coopérative d'habitation sont membres de la coopérative, et non des locataires.

Ensemble, ils sont responsables de la coopérative. Chaque membre a un vote, et chaque année un Conseil d'administration est élu parmi les membres.

il n'y a pas de locateur.

Ce sont les membres qui décident comment les immeubles seront entretenus et de quelle façon les affaires de la coopérative seront administrées.

Les membres dirigent la coopérative

Les membres choisissent un conseil d'administration pour administrer les affaires de la coopérative. La plupart des coopératives engagent du personnel pour les travaux de jour en jour. Les membres travaillent ensemble afin de garder leur habitation bien administrée et abordable.

vous ne devez pas vous soucier d'augmentations de loyer excessives

Les locateurs augmentent les loyers afin de maximiser leurs profits. Les coopératives sont des organisations à but non lucratif. Cela ne veut pas dire que les loyers (frais d'habitation) n'augmenteront pas.

Les frais d'habitation augmentent régulièrement selon les coûts d'exploitation. La différence est que les membres de la coopérative examinent les finances de la coopérative et les recommandations budgétaires du conseil d'administration. Durant l'assemblée générale annuelle, les membres votent sur le budget. S'il y a des augmentations aux frais d'habitation, ces augmentations correspondent aux coûts véritables et non à des marges bénéficiaires.

l'habitation coopérative est sécuritaire

On demande aux membres de la coopérative de quitter la résidence seulement s'ils contreviennent aux règlements de la coopérative. Les coopératives assurent l'habitation sécuritaire et stable. Vous pouvez vivre longtemps dans la coopérative avec votre famille et vous établir dans la communauté.

les membres d'une coopérative s'engagent profondément dans leur communauté.

La coopérative ne sera jamais vendue ou rétrocédée pour faire un profit, alors les membres peuvent choisir de demeurer dans la coopérative à long terme. Ceci favorise la participation et l'engagement dans la communauté et permet aux membres de se sentir bien à l'aise dans leur coopérative et dans leur quartier. C'est plus facile pour les gens de participer à leur communauté lorsqu'ils savent qu'ils en feront partie à long terme.

les membres d'une coopérative font partie d'une plus grande communauté de coopératives

Dans la Région du Grand Toronto il existe plus de 165 coopératives qui forment ensemble une fédération ou ces coopératives peuvent demander de l'appui, des renseignements et des conseils.

Comment dois-je faire une demande pour l'habitation coopérative?

Le processus d'application pour l'habitation coopérative

- 1.** Chaque coopérative est une corporation indépendante, alors la soumission d'une demande peut différer légèrement d'une coopérative à l'autre.

La plupart des coopératives vous inviteront à participer à une réunion informative, soit avant ou après que vous auriez rempli un formulaire de demande. Parfois, les coopératives exigent un droit de demande.

- 2.** Si vous avez besoin d'une subvention, vous devriez également soumettre une demande à la liste d'attente du Réseau de Logement Social de Toronto. Les subventions gérées par une administration municipale doivent être offertes à la première personne sur la liste municipale. Les subventions gérées par le gouvernement fédéral peuvent être offertes selon la liste d'attente d'une coopérative en particulier. Cependant, les subventions pour les coopératives sont très limitées.
- 3.** La coopérative exécutera une vérification auprès de votre locateur sur votre formulaire de demande. Lorsqu'une unité devient disponible, ou si la liste d'attente de la coopérative a besoin de candidats supplémentaires, tous les adultes inscrits sur la formulaire de demande seront convoqués pour un entretien avant d'être approuvés en statut de membre.